

Déclaration d'accessibilité du site Crédit Agricole Centre France

Crédit Agricole Centre France s'engage à rendre son site internet accessible conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

À cette fin, il met en œuvre la stratégie et les actions suivantes :

- [Liens vers le schéma pluriannuel](#)
- [Liens vers le bilan des actions réalisées et le plan d'action de l'année en cours](#)

Cette déclaration d'accessibilité s'applique à Crédit Agricole – Centre France – [site RSE](#).

ÉTAT DE CONFORMITÉS

Crédit Agricole – Centre France – [site RSE](#) n'est pas en conformité avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA), version 4.1.2.

L'analyse de conformité d'une partie des pages de notre site est en cours de réalisation. Ainsi le taux de conformité global et les éléments structurants de cette déclaration seront mis à jour au plus tard le 31 décembre 2026.

RÉSULTATS DES TESTS

Les résultats d'audit de conformité du site seront publiés à la suite d'un audit interne.

CONTENUS NON-ACCESSIBLES

Retours prévus avant mise en conformité prévue au plus tard le 31 décembre 2026.

DÉROGATION POUR CHARGE DISPROPORTIONNÉE

Retours prévus avant mise en conformité prévue au plus tard le 31 décembre 2026.

CONTENUS NON-SOUMIS A L'OBLIGATION D'ACCESSIBILITÉ

Retours prévus avant mise en conformité prévue au plus tard le 31 décembre 2026.

ÉTABLISSEMENT DE CETTE DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

Cette déclaration a été établie le 28 juillet 2025.

TECHNOLOGIES UTILISEES

- HTML 5
- CSS
- Javascript

ENVIRONNEMENT DE TESTS

Retours prévus avant mise en conformité prévue au plus tard le 31 décembre 2026.

OUTILS POUR EVALUER L'ACCESSIBILITÉ

Retours prévus avant mise en conformité prévue au plus tard le 31 décembre 2026.

PAGES DU SITE AYANT FAIT L'OBJET DE LA VÉRIFICATION DE CONFORMITÉ

Retours prévus avant mise en conformité prévue au plus tard le 31 décembre 2026.

RETOUR D'INFORMATION ET CONTACT

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable de l'accessibilité, webmarketing@ca-centrefrance.fr pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

VOIES DE RECOURS

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant. Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits :
[\[https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/\]](https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/)
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région
[\[https://www.defenseurdesdroits.fr/carte-des-delegues\]](https://www.defenseurdesdroits.fr/carte-des-delegues)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) :
Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07